

The logo consists of the lowercase letters 'c' and 'm' in a bold, white, sans-serif font. The 'c' is positioned to the left of the 'm', and they are both enclosed within a thin white rectangular border.

CLAIX MAG N°140

DÉCEMBRE 2021/JANVIER 2022

VIVE LE VENT D'HIVER!

BONNE ANNÉE GRAND-MÈRE!



www.ville-claix.fr

Retrouvez toutes les annonces sur www.ville-claix.fr
Attention ! Tous ces événements tiendront compte des mesures sanitaires en vigueur à la date annoncée.

Marché de Noël
La Place enchantée

Samedi 11 décembre 2021 de 11h à 19h

Place Jean Monnet, Pont Rouge

40 stands dédiés à l'artisanat « fait main »

Privilégiez les transports en commun
Bus C2, 21 et 47
Arrêt Pont Rouge

Zone de stationnement
Parking école
François Mignot,
Pont Rouge

Sous réserve de l'application des consignes sanitaires en vigueur

Service communication de la mairie de Claix - Octobre 2021

www.ville-claix.fr

HÔTEL DE VILLE

Place Hector Berlioz
Tél : 04 76 98 15 36
Jours et heures d'ouvertures
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi
www.ville-claix.fr

ÉTAT CIVIL

Hôtel de Ville
Jours et heures d'ouvertures
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi

DTAE (Direction des Services Techniques Aménagement et Environnement)

15, chemin de Risset
Tél : 04 76 98 45 92
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h
Service urbanisme
Tél : 04 76 98 00 47
Accueil sur rendez-vous uniquement
Jours et heures d'ouvertures
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h
Accueil par téléphone :
Lundi au vendredi : 8h30-12h sauf le jeudi

DEJ (Direction de l'Enfance et de la Jeunesse)

Hôtel de Ville
Tél : 04 76 98 00 41
Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / fermé l'après-midi
Fermé le mercredi pendant les vacances scolaires

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4 allée du 18 Juin 1940
Tél : 04 76 98 35 42
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h
Permanence médiatrice-conciliatrice
Lundi après-midi sur rendez-vous - Gratuit
Permanence Ma commune ma santé
Accompagnement pour gérer votre mutuelle
Sur rendez-vous - Gratuit
Permanence vie quotidienne
Avec une conseillère en économie sociale et solidaire
Sur rendez-vous - Gratuit
Navette gratuite à destination du marché le vendredi matin
Réservation au 04 76 99 99 06 - Gratuit

MULTI-ACCUEIL CŒUR VILLAGE

8, allée du 18 juin 1940
Tél : 04 76 98 35 40
Lundi au vendredi : 7h30-18h (sauf mercredi : 18h30)

MULTI-ACCUEIL PETIT PRINCE

4, place du Petit Rochefort
Tél : 04 76 98 57 53
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-18h30

LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

4 allée du 18 Juin 1940
Tél : 04 76 99 99 06

LA DÉCHÈTERIE

Chemin de Risset
Heures et jours d'ouverture sur <https://bit.ly/DecheterieClaix>

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Tél : 0 800 500 027

LA CASE

13, chemin de Risset
Tél : 04 76 98 45 73
Lundi : 13h30-17h30
Mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30
Fermeture le mercredi

POLICE MUNICIPALE

Place Jean Monnet
Tél : 04 76 98 53 98

GENDARMERIE NATIONALE

Pont de Claix
Tél : 04 76 98 04 38

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GEORGES BRASSEUS

2, allée du 18 juin 1940
Tél : 04 76 98 49 27
Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h30

LE DÉCLIC

11ter chemin de Risset
Tél : 04 76 98 45 73
Réservations à culture@ville-claix.fr et par téléphone

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place Hector Berlioz
Lundi : 13h30-17h
Mardi : 8h-11h30 / 13h30-18h
Mercredi : 8h30-11h30 / 13h30-16h30
Jeudi : 8h30-11h30
Vendredi : 8h30-13h30

LES JOURS DE MARCHÉ

Mardi et vendredi
Place Jean Monnet
7h-13h

SOMMAIRE

- **Couverture**
Vive le vent d'hiver !
Bonne année Grand-Mère!

- **À l'affiche** 2

- **Edito** 3

- **La mairie en direct** 4

- **Une commune à vivre** 5 à 6

- **Dossier** 7 à 9
Bravo les assos !
Parole d'asso
Claix, un vivier de sportifs de haut niveau

- **Jeunesse** 10 à 11
Les jeunes de Claix ont désormais leur conseil municipal !

- **Expression politique** 12

- **Métropole** 13
Relevez le défi du tri... même à Noël !

- **Petite enfance** 14

- **Culture** 15



Bulletin municipal d'information de la commune de Claix

Bimestriel N°140 • Décembre 2021/ janvier 2022
• ISSN 0998-075X

- Hôtel de Ville - Place Hector Berlioz - 38640 Claix
- **Directeur de publication et rédacteur en chef :**
Christophe Revil
- **Rédaction, photos et mise en page graphique :**
Sandry Vicente / Lucie Germain Brottes
et Benjamin Boukagne
- **Distribution :** DSPA • **Impression :** Press Vercors
• **Tirage :** 4 200 exemplaires.



UN « ANIMAL SOCIAL »

Aristote disait que l'Homme est « un animal social » comme pour mieux insister sur notre besoin fondamental de vie en société. Dans quelques jours, à l'occasion des fêtes de fin d'année, vous retrouverez sans doute vos familles, vos amis, vos proches pour partager des moments de joie et simplement « être ensemble ».

La crise sanitaire que nous affrontons a mis en lumière cette nécessité absolue de se voir, d'échanger, de partager ! C'est ainsi, (et c'est bienheureux !) : l'être humain ne peut pas se passer socialement des autres.

Ainsi ces derniers mois les succès de la rentrée culturelle et de la reprise de la vie associative nous ont prouvé combien nous avons faim de nous retrouver et de partager de bons moments, démontrant, s'il en était besoin, que les liens virtuels et autres visioconférences ne remplaceront jamais le vrai contact direct.

Dans quelques jours le marché de Noël à Pont Rouge nous en donnera une nouvelle occasion; puis viendront les vœux de début d'année au gymnase Pompidou. En appliquant scrupuleusement les règles de distanciation et les gestes barrières, nous nous retrouverons pour assouvir ce besoin fondamental : faire société ensemble.

Toutefois ce lien essentiel ne rend que plus cruel l'isolement que certains doivent affronter. En ces périodes de fêtes pensons à les reconforter d'un message voire à leur ouvrir nos tables ! Le 23 décembre au CCAS de Claix nous serons avec eux pour partager un moment de réconfort et d'amitié.

Bonnes fêtes de fin d'année et au plaisir de vous rencontrer,

Christophe Revil
Maire de Claix
Conseiller départemental



➤ Sécurité : deux réunions publiques

Le 13 décembre prochain, les forces de l'ordre iront à la rencontre des habitants de Claix pour les informer sur la sécurité et la tranquillité publique. Cette réunion ouverte à tous traitera notamment des gestes barrières à observer pour se prémunir des arnaques quand on est un senior. Les Clairois sont donc attendus à la salle des fêtes du bourg à partir de 18h. Entrée libre avec respect des consignes sanitaires en vigueur.

Le 29 novembre dernier, gendarmes et policiers avaient rencontré cette fois la population autour de la thématique du réseau de vigilance citoyenne en place à Claix.



➤ Le plan de déneigement est lancé

Depuis le 30 novembre et jusqu'au 21 mars 2022, les agents des services techniques sont mobilisés dans le cadre du plan de déneigement. Ils peuvent intervenir 24h/24, 7j/7 lors de chutes de neige. Le déneigement est effectué selon un plan précis de voies à traiter en priorité. Des bacs à gravier sont en outre mis à disposition des Clairois en 24 points de la commune. Pour rappel, les habitants ont l'obligation de déneiger trottoirs et passages devant leur logement.

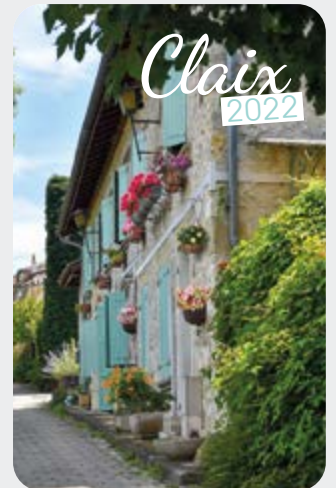
➤ Des travaux dans les écoles

Les équipes du service bâtiment ont profité des vacances d'automne pour procéder à quelques travaux dans les écoles de la commune. Du côté de l'établissement François Mignot de Pont Rouge, les toilettes extérieures ont été entièrement refaites. À Jules Ferry (Claix Centre), une classe de l'école maternelle a été repeinte.



➤ Le nouvel agenda de la commune prochainement dans vos boîtes aux lettres

La nouvelle année débutera avec la cérémonie des vœux du Maire à la population le samedi 8 janvier à 11h et pour la première fois, au gymnase G. Pompidou. 2022 commencera aussi avec le petit cadeau habituel offert par la municipalité. Il s'agit du nouvel agenda très pratique que nombre d'entre vous plébiscitent et utilisent. Il sera dans vos boîtes aux lettres à partir du 6 janvier.



➤ Des retraités à l'honneur

2021 aura vu plusieurs agents de la commune faire valoir leurs droits à la retraite. Danny DEBOUYS, Martine GRUEL-CAROCCI, Brigitte DANZ, Jean-Michel GIORGIAN, Gérard PERRON BAILLY et Lisette CHANAL ont été salués lors d'une cérémonie organisée en leur honneur le 19 novembre dernier au Déclit. Un moment fort en émotion et en témoignage. La commune de Claix leur souhaite de passer une belle retraite bien méritée !



▲ Photo de famille avec les 6 nouveaux retraités, le Maire Christophe Revil et l'ancien Maire de Claix Michel Octru ainsi que Christine Rocha, directrice générale des services.



Les élèves clairois au pas de course

Cette année, près de 16 classes de la commune (soit 400 élèves) ont participé au courseton. Celui-ci s'est déroulé durant la semaine du 18 au 22 octobre, au parc de la Bâtie pour les écoles Jules Ferry et Malhivert, et au parc Pompidou pour l'école François Mignot. Cette course d'endurance, dont la durée est définie en fonction de la classe de l'enfant, vient clôturer le cycle course longue du début d'année.

De leur côté, les collégiens, ici en photo, ont pu eux-aussi, montrer leurs talents en course à pied lors du cross. Les garçons étaient invités à faire une boucle de 1830m tandis qu'elle était de 1530m pour les filles.



La rénovation du kiosque se déroule tambour battant !

Nous vous en parlions dans votre précédent *Claix Mag* : la seconde jeunesse offerte au bâtiment historique. Le kiosque à musique se refait donc une beauté. La toiture a été déposée tout comme les garde-corps, la structure métallique décapée et repeinte. Il reste encore plusieurs semaines de travaux.



Pour connaître toute l'offre de stationnement autour du site, scannez le QR code ci-contre.



De nouveaux arceaux installés sur la commune !

Dans l'optique de favoriser les déplacements cycles à Claix, la commune a fait le choix d'installer 33 nouveaux arceaux vélo à différents points stratégiques comme le chemin des cimentiers, la salle des fêtes de Pont Rouge, le gymnase Pompidou ou encore le gymnase de la Bâtie.



Bienvenue aux nouveaux Clairois !

Déjà deux ans que Christophe Revil, Maire de Claix et les élus du Conseil Municipal étaient privés de cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. Le 22 octobre dernier, plus d'une trentaine de familles ont répondu à leur invitation. Ces nouveaux Clairois ont ainsi pu rencontrer les élus ainsi que les agents de la collectivité. Ils ont pu échanger autour du verre de l'amitié et sont repartis avec un sac en tissu recyclé rempli de documentation sur la commune ainsi que d'un panier garni composé de produits achetés chez les agriculteurs clairois.



Pour plus d'informations, scannez le QR code ci-contre.

Une naissance rare à Claix

Mercredi 17 novembre, à 16h32, Owen a poussé ses premiers cris... à Claix ! Une naissance exceptionnelle sur la commune et voulue. En effet, les deux parents, Sandrine, 33 ans et Arnaud, 32 ans, ont choisi d'accueillir leur premier enfant dans la maison familiale. Une tradition dans cette famille clairoise puisqu'Arnaud et ses trois frères et sœurs sont également nés au domicile de leurs parents. La maman et le bébé se portent bien. Le Maire Christophe Revil, le conseil municipal et l'ensemble de la collectivité présentent à ces jeunes parents et à leur bébé toutes leurs félicitations.



▲ Arnaud et Sandrine très heureux d'accueillir Owen, leur premier enfant



Le marché de Pont Rouge s'étoffe

De nouveaux commerçants ont rejoint le marché de Pont Rouge. En effet, depuis septembre, Jordan Neuville, un vendeur de Tourtons du Champsaur, installe son stand tous les vendredis. Cette spécialité, en provenance des Hautes-Alpes, accompagne viande ou poisson et se déguste aussi en entrée. Depuis octobre, ce sont des spécialités espagnoles qui sont ainsi proposées aux Clairois avec l'arrivée de Paelas Olé. Enfin en novembre, le commerçant Papytaine, producteurs d'huîtres en Bretagne, s'est implanté aussi sur le marché de Claix. Les habitants profitent désormais d'un endroit avec une offre de produits de qualité et diversifiés.



Plus de 300 personnes à la commémoration du 11/11

Le Maire de Claix, Christophe Revil, avait donné rendez-vous à la population sur le parvis de la mairie afin de commémorer le 103ème anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale.

Le cortège s'est ensuite rendu au monument aux morts. Là, accompagné par le Conseil Municipal Jeunes mais aussi par des représentants de l'Armée, du SDIS, de la Gendarmerie, de la FNACA et du Souvenir Français, l'édile a livré un discours rendant hommage aux soldats morts cette année. Suite à la lecture du message officiel et au dépôt de gerbe, la chorale du collège Pom'Pompidou a interprété la Marseillaise. L'assistance a ensuite quitté le cimetière pour se rendre à l'église afin d'écouter l'orchestre d'harmonie de l'Espace Musical Fernand Veyret. La commémoration s'est terminée autour du verre de l'amitié partagé à la salle des fêtes du bourg.

L'Union départementale des donneurs de sang réunie à Claix

À l'occasion de son assemblée générale, l'Union départementale des donneurs de sang bénévoles a rassemblé à Claix, samedi 20 novembre, l'ensemble des membres des associations adhérentes à l'organisation iséroise. Près de 150 personnes ont ainsi répondu à l'invitation. L'occasion de faire notamment le bilan sur les dons de sang en Isère et d'analyser l'impact de la crise sanitaire sur le comportement des donneurs. Un rassemblement durant lequel le Maire Christophe Revil a salué le travail indispensable des bénévoles engagés dans les collectes de sang et rappelé que « le don du sang demeure l'un des plus beaux symboles du don à une tierce personne. Donner son sang est un acte de partage, de fraternité et de solidarité ».



▲ Frédérique Puissat, Sénatrice de l'Isère, Jeanine Barbier, Présidente de l'Union départementale des donneurs de sang et Christophe Revil, Maire de Claix et Conseiller départemental

BRAVO LES ASSOS !

Sur la commune, près d'une centaine d'associations œuvrent au quotidien pour proposer aux Clairois un choix varié d'activités (sport, culture, humanitaire...). La municipalité accompagne cette force vive à plusieurs niveaux. Zoom sur le monde associatif, indispensable à l'animation de notre territoire.



Parole d'élue

Martine Brun, conseillère municipale en charge de la vie associative et des sports



« Les associations sont les piliers de notre vie en société : elles favorisent le lien social entre chacun de nous, et contribuent au dynamisme de notre commune. Sans nos bénévoles, nos présidents d'associations et nos fidèles adhérents, nous ne pourrions agir aussi activement. Chacun tient son rôle dans l'animation de ce « vivre ensemble » qui nous unit ! La municipalité continuera

de soutenir leur action, et de travailler main dans la main avec chacune de nos associations, pour encourager les pratiques et la vie sociale. Nous sommes riches de nos associations, et chanceux, ne l'oublions pas ! »

3800* !

C'est le nombre de pratiquants inscrits à une activité sportive sur la commune.

- **3866** personnes dont 2480 Clairois inscrits à des associations sportives
- **1400** personnes dont 976 Clairois adhèrent à des associations culturelles
- **1018** font partie d'autres associations (Souvenir Français, Fnaca, associations de quartiers, etc.)

*Dont 1450 de moins de 18 ans

Depuis 2016,

300 inscrits en + à une association !



ZOOM

Partenaire essentiel pour la municipalité, les associations contribuent grandement à la réussite des événements municipaux comme «Claix belle de Nuit» ou le forum des associations.

Comment se décline l'accompagnement de la municipalité auprès des associations ?

- Un soutien financier
- Une mise à disposition gratuitement des équipements que ce soit pour les activités régulières ou ponctuelles
- Une mise à disposition des lieux de plein air qui nécessitent des moyens logistiques importants pour une vingtaine d'événements majeurs (triathlon, kermesse...)
- Un accès aux salles municipales dans le but d'organiser 105 événements sur l'année type loto, soirées adhérents...
- Partenariats dans le cadre de dispositifs municipaux et mise en relation entre les associations et les établissements scolaires pour favoriser les inclusions (ateliers éducatifs, école municipale des sports...)
- Aide à la structuration et à la création (exemple 640 Trail Claix)
- Valorisation au travers de la communication sur les événements (panneaux lumineux, site internet, pages dédiées dans le Claix Mag, réseaux sociaux, impression, etc.)
- Accompagnement personnalisé (selon la demande)

« 130 événements sur l'année »



LE SOUTIEN EN CHIFFRES

32 485 heures d'occupation des bâtiments municipaux par an (18 535h* pour les associations sportives, 2800h pour l'événementiel, 950h pour des activités diverses et 6400h pour les scolaires)

*Ce qui équivaut à un coût indirect de 463 000 euros (valorisation liée aux infrastructures)

320 000 € de subventions de fonctionnement ont été versés cette année aux associations

- **76 000€** pour les associations sportives
- **200 000€** pour les associations culturelles
- **44 000€** pour les autres associations et partenaires (secouristes pontois, France Nature Environnement)

Info en + La direction « Vie Associative » mène également des analyses auprès des publics, comme cela a été le cas auprès des seniors en 2021, dans le but d'accompagner au changement.

PÔLE MUNICIPAL DÉDIÉ AUX ASSO- CIATIONS, UNE PROFESSIONNELLE À LEUR ÉCOUTE



Aurélie Commandeur-Guerre

04 76 98 45 73
gestion.salles@ville-claix.fr

Au bâtiment « La Case », Aurélie accueille les associations et les accompagne dans leur quotidien, principalement dans le cadre des réservations de salle. Elles disposent d'un guichet unique.

AUCUNE PERTE MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE.

La crise du COVID n'a entraîné la disparition d'aucune association de la commune. La direction « Sport vie associative et évènementiel » a aidé les clubs à trouver des solutions. Le volley a créé une entente avec Vif. L'association des Musclaux et la GV ont été accompagnées pour la transition du bureau exécutif. La commune a par ailleurs voté en juin dernier une subvention exceptionnelle post Covid de 17500€. Cette aide a eu pour vocation d'accompagner la reprise d'activité du monde associatif mis à rude épreuve durant la pandémie.

Deux professionnelles sont également à l'écoute des associations culturelles. Il s'agit de Christelle Marcadon pour l'aspect technique au Déclic et Elena Ivanov, en charge de la co-construction des événements culturels.

INFO EN +

En 2022, la direction renforcera l'accompagnement des associations sur la commune en proposant de la formation (notamment sur les défibillateurs pour les encadrants), et en créant un mémento pour faciliter l'organisation des événements.



PAROLE D'ASSO

Les associations font le point et évoquent leurs projets



Christine Giazzi, présidente de la MJC du Pic Saint Michel

« La subvention de la Mairie représente entre 30 et 40% des recettes de la MJC, pour le reste nous sommes autonomes. La municipalité nous prête les locaux, nous offre les fluides et met à disposition un four de potier. Récemment, la MJC a perdu sa structure enfance/jeunesse, qui était déficitaire et sa subvention culturelle. Aujourd'hui, elle propose des activités en tout genre (expression artistique, sport, dessin, cours de langue...) à ses 320 adhérents, adultes essentiellement. Sans les services municipaux, on ne pourrait rien faire, nous ne serions pas assez solides financièrement et nous ne pourrions pas avoir des cotisations à ce tarif-là. »

Plusieurs animations sont prévues du côté de la MJC pendant les vacances scolaires. Rendez-vous sur www.ville-claix.fr pour plus d'informations.

Coralie Pesenti, présidente du Sou des Écoles

« Avec les services municipaux, c'est un partenariat constant sur chaque événement. On travaille ensemble en amont sur la partie logistique, on évoque nos besoins en matériel. On collabore également avec le service communication, le service technique et la police municipale. En général, une réunion est organisée sur site avant le jour J pour tout caler. On se sent vraiment suivis, on n'est pas seuls et abandonnés dans les événements. C'est une présence rassurante. »



**Jean-Louis et Sylvaine Morat,
instructeur et présidente du club d'aïkido**

« Cette année, on a mis en place des cours dédiés au public féminin. Cela n'existe quasiment pas c'est pour ça qu'on a voulu mettre en œuvre cette activité qui nous tenait à cœur. Cela permet d'aborder différemment l'interaction avec l'autre dans un environnement bienveillant. On a obtenu un accès au dojo entre 12h et 14h. En octobre, on a pu faire deux séances d'essai, d'autres sont à venir. »

Parole d'élue



Marie-Noëlle STRECKER, 1ère adjointe en charge de la culture

« Plaisir de se retrouver autour d'un concert de l'Espace Musical Fernand Veyret, joie de voir revenir nos enfants, le visage heureux, après une belle activité de loisir offerte par la MJC: cela est rendu possible grâce à une volonté politique forte, traduite en soutien concret, financier et humain, auprès de nos associations ! Leurs piliers sont les bénévoles, qui ne comptent ni leur énergie, ni leurs heures mais aussi les services municipaux qui œuvrent à la coordination, la promotion, la mise à disposition des salles et leur entretien. Nous avons le projet, vous en avez fait une réalité : à chacun, je veux donc dire : MERCI ! »

EMFV / COMMUNE, UN PARTENARIAT POUR RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

L'Espace Musical Fernand Veyret est, comme la MJC, une association conventionnée avec la municipalité. La direction de l'école de musique et le service culturel de la commune travaillent en étroite collaboration sur plusieurs événements : l'exposition de l'artiste Sottomar, les concerts de Pascal Amoyel et du quartet de Christophe Laborde.

Mais leur collaboration ne s'arrête pas là ! La commune finance également le projet « École au concert » qui permet aux scolaires de voir le Claix Chamber Orchestra en représentation, les clubs du mercredi et des cours de chant dans les écoles. Cette approche transversale a pour objectif d'amener la musique au plus près du public et défaire les idées préconçues sur la musique classique.

DES CHAMPIONS CLAIXOIS !



Alexis Liou, ceinture marron en judo

Élève de 3ème au collège Pompidou, Alexis a commencé le judo à 4 ans au Dojo Claixois. Issu d'une famille de judokas, il prépare son passage à la ceinture noire. Même s'il n'y a pas eu de compétitions ces deux dernières années, son club Martial Sports salue son engagement. Aujourd'hui, il fait partie des jeunes les plus gradés avec son copain Noah de Champ-sur-Drac.



Sonia Romaldi, instructrice

Enseignante en judo (ceinture noire 4ème dan), jiu-jitsu brésilien (JJB) et MMA, elle œuvre auprès des élèves du club claixois depuis une quinzaine d'années. Elle est l'inspiratrice de l'évolution du club Martial Sports (qui regroupe 3 dojos : Claix, Champ-sur-Drac et Saint Paul de Varces). Véritable compétitrice, elle est championne du monde master en ne waza en 2018 à Abu Dhabi. La même année elle est championne d'Europe et médaille d'argent en JJB à Dallas.

LES JEUNES DE CLAIX ONT DésORMAIS LEUR CONSEIL MUNICIPAL !

Samedi 20 novembre, les 12 membres du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) ont pris officiellement leurs fonctions lors de l'installation de cette nouvelle assemblée sur la commune. Désormais, en plus du Conseil Municipal présidé par le Maire, 12 jeunes clairois œuvrent également pour l'intérêt général des Clairois.

Origine du projet de création d'un CMJ

Le projet aurait dû voir le jour en 2020 mais en raison de l'épidémie de Covid-19, celui-ci a été reporté à la rentrée de septembre 2021. Le CMJ, Conseil Municipal Jeunes, a été impulsé par la municipalité dans le cadre du projet de mandat « Claix Initiatives Jeunesse » afin de répondre à un besoin ressenti chez les jeunes : celui de s'investir dans sa commune de manière citoyenne en menant des actions pour le bien commun et devenir ainsi des acteurs de la vie sur Claix.

Qui peut être élu au CMJ ?

Pour la création de ce tout premier Conseil Municipal Jeunes, les élèves des 3 écoles publiques de Claix scolarisés en CM1 et CM2 et domiciliés à Claix ont été sollicités en ce début d'année scolaire pour présenter leur candidature. Au total, 61 enfants (16 à Malhivert, 25 à Pont Rouge et 20 à Claix Centre) se sont présentés pour 12 places. Et les 438 élèves des écoles primaires clairoises ont voté et choisi leur candidat le 19 octobre dernier.

Le CMJ, comment ça fonctionne ?

Les élus du CMJ vont se réunir lors de séances plénières, à raison d'une réunion par mois voire tous 2 mois afin de travailler sur des projets définis lors des commissions. Ils sont accompagnés et encadrés par le service Enfance-Education de la commune et suivi par Sylvie Alphonse, adjointe en charge de l'éducation et de la jeunesse ainsi que d'Annie Chiantia, Martine Brun et Luc Martignago, conseillers municipaux. Ce travail sera ensuite présenté aux élus du Conseil Municipal pour enfin être voté lors des séances de l'assemblée délibérante.

Les 12 membres du CMJ de Claix sont élus pour une durée de 2 ans. Chaque conseiller municipal jeune a un suppléant, élu le 19 octobre également.

À noter que les jeunes conseillers municipaux seront invités aux temps forts de la commune et aux commémorations.

Investir les jeunes élus par l'apprentissage de la démocratie locale et participative doit permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein de la commune.

Un CMJ : qu'est-ce que c'est ?

Un Conseil Municipal Jeunes, c'est une instance dans laquelle les jeunes élus travaillent sur des projets, au travers de commissions définies (environnement, solidarité ainsi que vie à l'école et de la commune).

Scannez le QR code ci-contre pour + d'infos sur l'installation du CMJ



EXTRAIT DU DISCOURS DU MAIRE LORS DE L'INSTALLATION DU CMJ, LE 19 OCTOBRE 2021

« Chers « jeunes collègues » conseillers municipaux,

(...) Cette cérémonie d'installation marque officiellement votre entrée en fonction et le début de votre mission au service de la collectivité !

Je veux d'abord vous renouveler, au nom de notre Conseil Municipal, nos plus chaleureuses félicitations pour vos élections.

Avec ce conseil, nous remplissons notre engagement de développer la démocratie participative et la citoyenneté.

Ce Conseil Municipal Jeunes doit devenir un véritable lieu d'apprentissage de l'engage-

ment individuel et collectif, mais aussi de découverte de la démocratie ; mais avec sa création, nous affirmons aussi avec force, en vous donnant la parole, la place des jeunes dans notre commune.

Être élu au Conseil Municipal Jeunes, c'est apprendre à servir sa commune !

C'est un honneur mais c'est aussi une sacrée responsabilité.

Nous aurons l'occasion de travailler régulièrement ensemble et je m'en réjouis.

Parmi les autres missions qui vous sont confiées (et dont l'écharpe tricolore que

nous allons vous remettre est le symbole), il y a cette mission très noble qui est de défendre les valeurs de notre République et sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité !

Chers Jeunes Conseillers Municipaux, je vous souhaite un bon mandat et je compte sur votre dynamisme et votre imagination ! »



© Service communication Commune de Claix - Novembre 2021

TROMBINOSCOPE DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES DE CLAIX



BOUTET
Livia
10 ans
CM2
École Malhivert

Une idée de son programme :
Avoir un animal par classe



CAVAILLÉ
Nino
10 ans
CM2
École Jules Ferry

Une idée de son programme :
Plus de cours sur tablette pour moins utiliser de papier et moins polluer



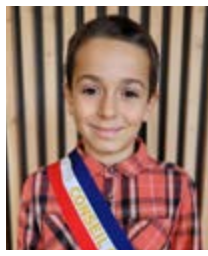
CHEDAL-ANGLAY
Léane
9 ans
CM1
École François Mignot

Une idée de son programme :
Proposer des repas à thème à la cantine



FAURE
Pauline
9 ans
CM1
École Malhivert

Une idée de son programme :
Créer un jardin potager autour de la mairie de Claix



FLAMAND
Milo
9 ans
CM1
École Malhivert

Une idée de son programme :
Avoir un cinéma en plein air l'été à Claix



JACOB
Chloé
10 ans
CM2
École François Mignot

Une idée de son programme :
Améliorer la vie quotidienne de chacun, dans tous les domaines



MAHFOUDHI
Anis
9 ans
CM1
École Jules Ferry

Une idée de son programme :
Organiser des rencontres sportives entre les différentes écoles



ROUSSELOT-PAILLEY
Anna
9 ans
CM1
École Jules Ferry

Une idée de son programme :
Créer un grand projet musical entre les 4 écoles de Claix et le groupe Zut



PROUD
Cyrielle
10 ans
CM2
École Jules Ferry

Une idée de son programme :
Planter des arbres fruitiers dans les cours d'école



SALGUES
Tilio
10 ans
CM2
École François Mignot

Une idée de son programme :
Avoir plus d'espaces verts dans les cours des écoles



TERRAGNOLO
Clément
10 ans
CM2
École Malhivert

Une idée de son programme :
Installer des bancs supplémentaires dans les cours et sur la commune



ZOUGHAM
Liam
9 ans
CM1
École François Mignot

Une idée de son programme :
Une demi-heure de récréation

GROUPE MAJORITAIRE : Aux côtés des Clairois

La passion de l'engagement pour tous

Le départ de Michel Seyller, conseiller municipal de 2008 à 2014, élu engagé, toujours ouvert à la discussion et au débat, nous a soudainement ramenés, en ce jour où nous célébrons l'Armistice de la Grande Guerre, à la fragilité de nos propres existences.

La disparition d'une personne que nous avons tous côtoyée, connue, appréciée pour ses valeurs, nous amène aussi à considérer notre mission d'élu sous l'angle de ce qui compte. S'investir dans un mandat, c'est en effet s'engager « au service de » : de nos enfants, de nos familles, de nos personnes âgées, de celles et ceux en difficulté, mais aussi de nos commerçants, de nos entreprises, de nos associations ... En somme de tous ceux qui animent et font vivre humainement une commune.

C'est en participant aux conseils municipaux, en portant avec calme une réflexion constructive, nourrie, que nous faisons et ferons tous, collectivement, avancer les choses : Michel l'avait bien compris. Le débat d'idées est une richesse quand il repose sur le travail, la réflexion, l'échange : il est paralysant quand il ne repose que sur des postures et des affrontements de paradigmes.

Claix, à taille humaine, nous offre cette extraordinaire chance de la proximité qui permet de tisser des liens, vivaces au fil du temps. Rien de grand ne s'est fait sans passion, mais rien de durable ne naît dans le vacarme, le tapage, les grands mots qui mènent à peu : l'engagement est action quand il reste résolument humble.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année !

L'équipe Aux Côtés des Clairois

Contact : auxcotesdesclairois@gmail.com

GROUPE MINORITAIRE : Claix avec vous

Au revoir Michel et à toujours avec nous



Le 11 novembre notre ami et compagnon de route Michel Seyller s'en est allé à l'âge de 62 ans, après 3 ans de combat contre son cancer. Vous êtes nombreux à l'avoir connu, il était très impliqué dans la vie de notre commune avec son épouse Marie-Claude. Il a été aux parents d'élèves (FCPE), conseiller municipal dans l'opposition de gauche et président de l'association politique de gauche et d'écologie « Vivre Ensemble à Claix ».

Michel, c'était aussi une présence indéfectible à la fête du pain que nous organisons chaque année depuis 33 ans. C'était un militant et un élu engagé sur qui on pouvait compter. C'était un homme fidèle et fiable, sincère et généreux, droit et honnête. Un homme que nous portions très haut en estime et dont on se souviendra toujours.

Au revoir Michel, à toujours avec nous dans nos cœurs et nos actions.

La vie est jonchée de nombreux petits et grands bonheurs à cueillir, mais également de lourdes difficultés à surmonter. Nous savons les épreuves que chacun connaît et les pertes de repère et de lien social provoquées par la pandémie dont nous ne sommes toujours pas sortis au bout de 2 ans. Aussi, nos meilleures pensées vont à vous toutes et tous en cette fin d'année. Nous vous espérons en bonne santé physique et morale.

Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Nathalie COTTE, Dominique CAIROLA, Isabelle COMTE-DELPLACE, Yann GUERIN, Luc MARTIGNAGO

Groupe de citoyens de gauche, centre et écologie

Contact : opposition2claix@free.fr

RELEVEZ LE DÉFI DU TRI... MÊME À NOËL !

Papiers cadeaux, piles usagées, guirlandes électriques ou en plastique, et même, reste du repas de Noël, une fois la fête finie, voici que le casse-tête commence pour se débarrasser de tous nos déchets ! Puisque faire le tri doit devenir un réflexe, passage à la loupe des pratiques clairoises !

Les Clairois bons élèves en matière de tri

Les Clairois trient plutôt très bien et de mieux en mieux ! À l'occasion de la révélation du rapport métropolitain pour l'année 2020 sur la qualité du service collecte, de traitement et de valorisation des déchets urbains (présenté en conseil municipal de septembre 2021), la Métropole livre quelques informations précieuses sur les habitudes de tri des Clairois. **Le taux de refus** moyen (c'est-à-dire le taux de déchets étant refusés au centre de tri car mal triés et envoyés à l'incinération, sans recyclage) est à Claix de 24% en 2020, en baisse par rapport à 2019 et surtout largement inférieur au taux de la Métropole toute entière (41%). Les Clairois font donc moitié moins d'erreur de tri que la moyenne métropolitaine ! Mieux encore, le **taux de valorisation** des déchets issus de la collecte atteint 53%, quand la moyenne de la Métropole est à 38% en 2020. En d'autres termes, plus de la moitié de nos déchets pouvant

être recyclés (papiers, cartons, plastiques) le sont ! **L'exemple du verre** porté en point de collecte le prouve : en moyenne, à Claix, chaque habitant a déposé en 2020 34kg de verre, contre 26kg pour un habitant de la Métropole. Des résultats encourageants !

Les principales erreurs de tri à Claix

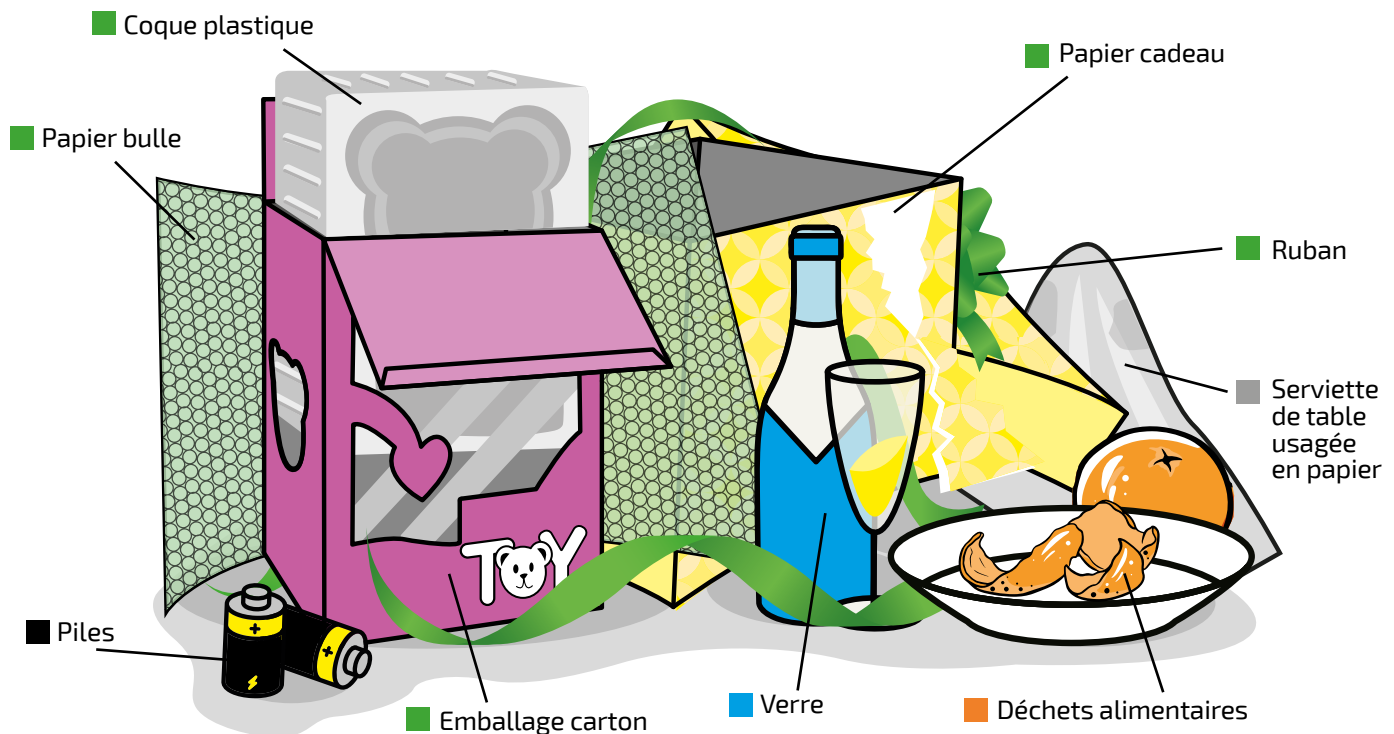
Pour viser l'excellence, notre commune a pourtant quelques petits efforts à faire sur certaines erreurs récurrentes, facilement corrigibles. Sur Claix, 24% des déchets jetés dans la poubelle de tri ne sont ni des emballages (plastiques, métalliques ou cartonnés), ni du papier mais des déchets indésirables qui devraient être déposés dans d'autres poubelles. L'erreur en tête du tableau ? Les déchets destinés à la déchèterie (32% des erreurs de tri), suivis des déchets à jeter dans les sacs gris (pour 27% d'entre eux) et les textiles (12%, à jeter dans les bacs de collecte ou à la déchèterie). Les emballages imbriqués et non vidés

représentent 18% des erreurs. Au-delà de l'enjeu environnemental, ces erreurs de tri peuvent occasionner, ne l'oublions pas, des blessures pour les agents en charge de la collecte et du tri, ou encore des pannes coûteuses sur les chaînes de tri.

Bon à savoir : une expérimentation de la Métropole en cours à Claix

Depuis l'automne, la Métropole a lancé une expérimentation, en cours sur les bâtiments collectifs de certains secteurs de la commune (bas du Bourg et Pont Rouge). En clair, cette opération consiste dans un premier temps à identifier les bacs avec des erreurs de tri et à le signaler aux propriétaires par des adhésifs d'information. Dans un second temps, les bacs mal triés ne seront plus ramassés si ces erreurs sont récurrentes. L'occasion d'être vigilant sur ce que nous jetons dans nos poubelles !

Comment trier mes déchets de Noël ?



■ POUBELLE «JE TRIE» ou CONTENEUR JAUNE «JE TRIE»

■ POUBELLE GRISE (Tout ce qui n'est pas recyclable ni compostable)

■ COLONNE À VERRE

■ EN DÉCHÈTERIE

■ BAC À COMPOST

UNE NOUVELLE COUR POUR LE RELAIS PETITE ENFANCE

Les travaux sont terminés dans la cour du Relais Petite Enfance (RPE). Désormais les petits locataires des lieux mais également les assistants maternels profitent d'un espace plus grand, plus ergonomique et plus adapté aux activités ludiques, le tout en toute sécurité. La cour était jusqu'alors en goudron avec un jeu d'extérieur. Aujourd'hui, le sol se compose d'un enrobé souple. Le jeu d'extérieur a été changé et une extension de la cour a été engazonnée pour permettre aux enfants de s'initier au jardinage. En effet des jardinières seront installées en 2022 à cet endroit. L'espace ne profite pas qu'au public du RPE puisqu'il est par ailleurs partagé avec le LAEP (lieu d'accueil enfant parent) qui se déroule le mercredi matin.



APPRENDRE À MASSER SON BÉBÉ



Dans le cadre de la manifestation « Novembre des tout-petits », les parents ont pu s'initier pour la première fois à Claix au massage de leur bébé (de 0 à 8 mois). Un atelier proposé par le service Petite Enfance et animé par Emmanuelle Coing-Roy, instructrice certifiée par l'IAMI (l'International Association of Infant Massage). Cette dernière, à l'origine du projet, a suivi une formation certifiante de plusieurs jours. « Ce programme a un double enjeu : les bienfaits du massage sur le bébé et développer les échanges ainsi que renforcer le lien parents - enfants » explique la professionnelle.

La première session, qui s'achève le 9 décembre prochain, s'articule autour de 5 séances d'une heure trente, chacune étant consacrée à l'apprentissage du massage d'une partie du corps de l'enfant. Le nombre de familles est limité à 4 par séance. Marga fait partie de l'une d'entre elles. Elle s'est inscrite avec sa fille de 2 mois pour « connaître les gestes de massage car jusque-là, je n'osais pas la masser par peur de lui faire mal, car je ne connaissais pas les gestes. Ce que je constate maintenant, c'est qu'elle adore que je la masse. Après chaque séance, elle est apaisée, et moi, je profite de mon bébé par ce contact de peau et ce contact aussi visuel avec elle ».

Le service Petite Enfance proposera à nouveau cet atelier dès l'année 2022. Pour plus d'information, vous pouvez contacter le CCAS au 04 76 98 35 42



PENSE-BÊTE

PENSEZ À PRÉINSCRIRE VOS ENFANTS POUR UNE PLACE EN MULTI-ACCUEIL COLLECTIF

Pour bénéficier d'une éventuelle place dans l'un des deux multi-accueils collectifs la saison prochaine, vous avez jusqu'au 30 mars 2022 pour déposer votre dossier. Ceux-ci seront étudiés lors d'une commission organisée début mai 2022. Les dossiers d'inscription sont à télécharger (et imprimer) sur le site de la commune www.ville-claix.fr, rubrique Vivre à Claix / Petite enfance, et sont à déposer au CCAS ou au Relais Petite Enfance.

À noter par ailleurs dans vos agendas qu'une réunion d'information, sur les différents modes de garde existants sur la commune, est organisée lundi 10 janvier 2022 de 18h30 à 20h30 en salle des fêtes du bourg. Inscription au 04 76 98 35 42 et pass sanitaire obligatoires (sous réserve de l'application des consignes sanitaires en vigueur).

UN LIEU D'ÉCHANGE POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

Le LAEP La Maisonnée (Lieu d'Accueil Enfant Parent) est ouvert tous les mercredis de 8h45 à 11h45, sans inscription au préalable, dans les locaux du RPE. Pour rappel, un LAEP est un espace de rencontre et d'échange pour les familles. Il a pour vocation d'accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie de l'enfant.



DES MUSICIENS EN PEINTURE

Du 1er décembre au 7 janvier 2022, l'artiste Martine Guillet Lhermite exposera ses œuvres au Déclit. Après une carrière dans le soutien en mathématiques, Martine Guillet Lhermite s'est lancée dans la peinture en 2013. Rencontre avec cette artiste atypique.



Claix mag : *Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de peindre ?*

J'ai toujours beaucoup aimé la peinture, mais c'est la rencontre avec un peintre qui a été le déclit suite à une conférence sur l'art à laquelle j'ai assisté en 2012. Cet artiste, qui m'a conseillée de m'initier à cet art, s'est assis avec moi devant une toile et ensuite tout est allé très vite. Je n'ai pas eu à me chercher, j'ai eu directement un style propre. Cela m'a surprise. Quand je peins, je suis seule avec moi-même. J'oublie tout le reste. J'ose mettre sur toile tout ce qui me vient à l'esprit.

CM : *Comme décririez-vous votre style ?*

Ce n'est pas un style classique ni académique, plutôt une peinture singulière. J'utilise des couleurs vives, des traits assez précis. C'est une peinture qui vient du cœur.

CM : *Est-ce votre première exposition à Claix ?*

Oui, je suis très contente. J'ai rencontré le Maire de Claix lors d'un concert et il m'a invitée à venir exposer. Originaire de La Buisse, j'ai des attaches sur la commune de Claix car ma fille y vit depuis une dizaine d'années. Cette exposition aurait dû avoir lieu l'année dernière mais elle a été reportée. Aujourd'hui, je suis très contente de venir exposer mes toiles ici.

CM : *Qu'allez-vous exposer au Déclit ?*

Une vingtaine de tableaux seront affichés, il s'agit de mes « musiciens ». Le Déclit est une salle où il y a régulièrement des concerts, cela m'apparaissait donc logique de venir avec ces créations. La musique est quelque chose qui a le pouvoir de réunir, elle fait vraiment partie de ma vie.

Ces peintures évoquent ce que je ressens en allant aux concerts, en regardant des spectacles et en écoutant des mélodies. Cela me fait du coup très plaisir de mettre à l'honneur les artistes dans une commune qui aime la musique et où il existe une harmonie depuis des années.



ACTU

La Quinzaine Musicale, un rendez-vous incontournable !

La Quinzaine Musicale, ce sont 21 événements organisés entre le 1er et le 17 décembre, fruit d'une collaboration entre l'Espace Musical Fernand Veyret et le Déclit. Concerts d'élèves, prestations d'enseignants, concerts du Claix Chamber Orchestra, master-class, ainsi que deux soirées événements (le concert de Pascal Amoyel et celui du Christophe Laborde Quartet) sont au programme de la 17^{ème} édition. Au total, ce sont plus de 300 musiciens qui monteront sur scène pour le plus grand plaisir des Clairois, en nombre chaque année.

Le 3 décembre, Pascal Amoyel a conquis le Déclit. Le pianiste de renommée internationale a rendu un vibrant hommage à Beethoven à l'occasion du 250^{ème} anni-

versaire de sa naissance. Le lendemain, une master-class a été très appréciée par des élèves de l'EMFV.

Le jazz à l'honneur samedi 11 décembre. Pour la seconde Nuit du Piano, le Déclit accueillera le Christophe Laborde Quartet. Des compositions originales oscillant entre tradition et modernité seront proposées aux amateurs de jazz.

Dimanche 12 décembre, le Claix Chamber Orchestra proposera deux représentations à son public à 16h et 18h30. Pour l'occasion, il sera accompagné par la chorale du collège Pompidou et le Club des Arts « musique » de Claix.

Retrouvez tout le programme de la Quinzaine Musicale sur www.ville-claix.fr, rubrique Agenda

La Médiathèque vend ses livres déclassés !

Dès la première semaine des vacances de Noël, la médiathèque municipale Georges Brassens vendra ses livres déclassés afin de leur donner une seconde vie. Cette vente aura lieu dans les locaux de l'établissement aux horaires habituels d'ouverture. Les tarifs iront de 0.10€ pour les revues à 5€ pour les beaux livres illustrés. Cette braderie se poursuivra, au coup par coup, début 2022. Les livres qui n'auront pas trouvé preneur seront de nouveau proposés à la vente lors du pucier du Sou des écoles au mois de juin

Christophe Revil

✦ ✦ ✦ Maire de Claix ✦ ✦ ✦
et le Conseil Municipal
vous souhaitent de

*Belles et douces
fêtes de fin
d'année!*

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Samedi 8 janvier 2022 à 11h

Gymnase Georges Pompidou



Événement organisé selon les
mesures sanitaires en vigueur